

MERCREDI DE LA IXÈME SEMAINE DU TO (1)

LECTURES

1ère lecture : Tb 3, 1-11.16-17a

En ces jours-là, la mort dans l'âme, moi, Tobith, je gémissais et je pleurais ; puis, au milieu de mes gémissements, je commençai à prier : « Tu es juste, Seigneur, toutes tes œuvres sont justes, tous tes chemins, miséricorde et vérité ; c'est toi qui juges le monde. Et maintenant, Seigneur, souviens-toi de moi et regarde : ne me punis pas pour mes péchés, mes égarements, ni pour ceux de mes pères, qui ont péché devant toi et refusé d'entendre tes commandements. Tu nous as livrés au pillage, à la déportation et à la mort, pour être la fable, la risée, le sarcasme de toutes les nations où tu nous as disséminés. Et maintenant encore, ils sont vrais les nombreux jugements que tu portes contre moi, pour mes péchés et ceux de mes pères, car nous n'avons pas pratiqué tes commandements ni marché dans la vérité devant toi. Et maintenant, agis avec moi comme il te plaira, ordonne que mon souffle me soit repris, pour que je disparaisse de la face de la terre et devienne, moi-même, terre. Pour moi, mieux vaut mourir que vivre, car j'ai entendu des insultes mensongères, et je suis accablé de tristesse. Seigneur, ordonne que je sois délivré de cette adversité, laisse-moi partir au séjour éternel, et ne détourne pas de moi ta face, Seigneur. Car, pour moi, mieux vaut mourir que connaître tant d'adversités à longueur de vie. Ainsi, je n'aurai plus à entendre de telles insultes. »

Or ce jour-là, Sarra, la fille de Ragouël d'Ecbatane en Médie, se fit, elle aussi, insulter par une jeune servante de son père : elle avait été mariée sept fois, et Asmodée, le pire des démons, tuait les maris avant qu'ils ne se soient approchés d'elle. Donc, la servante dit à Sarra : « C'est toi qui as tué tes maris ! En voilà déjà sept à qui tu as été donnée en mariage, et d'aucun d'entre eux tu n'as porté le nom. Pourquoi nous fouetter, sous prétexte que tes maris sont morts ? Va les rejoindre : puissions-nous ne jamais voir de toi un fils ni une fille ! » Ce jour-là, Sarra, la mort dans l'âme, se mit à pleurer. Et elle monta dans la chambre haute de la maison de son père avec l'intention de se pendre. Mais, à la réflexion, elle se dit : « Eh bien, non ! On irait insulter mon père et lui dire : "Tu n'avais qu'une fille, une fille très aimée, et elle s'est pendue à cause de ses malheurs !" Je ferais ainsi descendre mon vieux père plein de tristesse au séjour des morts. Mieux vaut pour moi ne pas me pendre, mais supplier le Seigneur de me faire mourir, pour que je n'aie plus à entendre de telles insultes à longueur de vie. » À l'instant même, elle étendit les mains vers la fenêtre et fit cette prière : « Béni sois-tu, Dieu de miséricorde ; béni soit ton nom pour les siècles ; que toutes tes œuvres te bénissent à jamais ! » À cet instant précis, la prière de l'un et de l'autre fut portée en présence de la gloire de Dieu où elle fut entendue. Et Raphaël fut envoyé pour les guérir tous deux : à Tobith pour enlever le voile blanchâtre qui couvrait ses yeux afin que, de ses yeux, il voie la lumière de Dieu, et à Sarra, fille de Ragouël, pour la donner en mariage à Tobie, fils de Tobith, et expulser d'elle Asmodée, le pire des démons ; en effet c'est à Tobie que revenait le droit de l'épouser plutôt qu'à tous ses prétendants.

Psaume 24 (25), 2bc- 3, 4-5ab, 6-7bc, 8-9

R/ Vers toi, Seigneur, j'élève mon âme.

- Je m'appuie sur toi : épargne-moi la honte ; ne laisse pas triompher mon ennemi.

Pour qui espère en toi, pas de honte, mais honte et déception pour qui trahit.

- Seigneur, enseigne-moi tes voies, fais-moi connaître ta route.

Dirige-moi par ta vérité, enseigne-moi, car tu es le Dieu qui me sauve.

- Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse, ton amour qui est de toujours.

Dans ton amour, ne m'oublie pas, en raison de ta bonté, Seigneur.

- Il est droit, il est bon, le Seigneur, lui qui montre aux pécheurs le chemin.

Sa justice dirige les humbles, il enseigne aux humbles son chemin.

Évangile : Mc 12, 18-27

En ce temps-là, des sadducéens – ceux qui affirment qu'il n'y a pas de résurrection – vinrent trouver Jésus. Ils l'interrogeaient : « Maître, Moïse nous a prescrit : Si un homme a un frère qui meurt en laissant une femme, mais aucun enfant, il doit épouser la veuve pour susciter une descendance à son frère. Il y avait sept frères ; le premier se maria, et mourut sans laisser de descendance. Le deuxième épousa la veuve, et mourut sans laisser de descendance. Le troisième pareillement. Et aucun des sept ne laissa de descendance. Et en dernier, après eux tous, la femme mourut aussi. À la résurrection, quand ils ressusciteront, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour épouse ? » Jésus leur dit : « N'êtes-vous pas en train de vous égarer, en méconnaissant les Écritures et la puissance de Dieu ? Lorsqu'on ressuscite d'entre les morts, on ne prend ni femme ni mari, mais on est comme les anges dans les cieux. Et sur le fait que les morts ressuscitent, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse, au récit du buisson ardent, comment Dieu lui a dit : Moi, je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob ? Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Vous vous égarez complètement. »

+

Chapelle de Notre-Dame, Ribeaupillé, mercredi 7 juin 2017

Bien chères sœurs dans le Christ,

« *Seigneur notre Père, nous en appelons à ta Providence qui jamais ne se trompe en ses desseins : tout ce qui fait du mal, écarte-le, et donne-nous ce qui peut nous aider.* » Par cette belle prière d'ouverture que nous donne la liturgie de cette IX^{ème} semaine du Temps Ordinaire, nous sommes invités à nous confier sincèrement à la Providence divine. La foi chrétienne nous donne de connaître le grand Dessein de Dieu sur l'univers, dans lequel chacun de nous est accompagné et poursuivi par Son regard de Père aimant.

Cette Providence, le vieux Tobith et la jeune Sarra en feront l'expérience au travers de leur histoire, racontée dans le livre de Tobie. A l'heure de leur supplication, dans la première lecture de ce matin, leur conscience de la vie humaine s'arrête aux portes de la mort, c'est pourquoi ils expriment tous deux le désir d'être délivrés de leurs problèmes par cette mort. Mais la bonté divine leur donnera d'être tous deux délivrés de leurs maux au cours de leur vie terrestre. Dans l'évangile, Jésus indique aux sadducéens que la vocation humaine va plus loin : elle vise à l'éternité. Par le cas problématique qu'ils Lui présentent, Ses interlocuteurs espèrent prouver qu'il y aurait quelque chose d'illogique dans une vie éternelle : mais Jésus les invite à changer leur regard, pour comprendre que la vie future sera en bien des points différente de la vie de ce monde. « *Le Seigneur n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.* »

Notre foi en la Providence concerne notre expérience de chaque jour, mais elle vise à l'éternité. Nous savons que si le Seigneur nous laisse dans tel ou tel souci, dans une difficulté à laquelle Il permettra même peut-être qu'elle nous marque jusqu'à la fin de notre vie mortelle, ce n'est pas par dureté ou par indifférence. Unis au mystère de la Croix de Jésus, nous tournons notre regard vers la vie de la grâce, vers le fruit éternel qui nous est promis au Ciel. La bonté et la justice du Seigneur ont l'éternité devant elles pour se manifester avec plénitude.

« *Le Seigneur n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.* » Réjouissons-nous de cette plénitude de vie à laquelle nous sommes appelés. L'Eucharistie nous donne déjà de goûter une communion profonde avec le Dieu de Vie : qu'elle nourrisse ce matin notre confiance en Sa divine Providence, « *qui jamais ne se trompe en ses desseins* » ; qu'elle nous fasse goûter dès aujourd'hui la joie qui nous est promise au Ciel, cette joie que le monde ne connaît pas, et que nul ne pourra nous ravir. Amen.

fr. M.-Théophane +